

UNIVERSITE DE PARIS XI
FACULTE DE DROIT DE SCEAUX
D.E.S.S. DIPLOMATIE

SEMINAIRE : SECURITE COLLECTIVE REGIONALE

LES INSTITUTIONS SPECIALISEES DE L'O.U.A. : 1e C.E.L.H.T.O.

sous la Direction de M. Edmond JOUVE

Abderahamane Assane MAYAKI

Année Universitaire 1986-1987

O. U. A.

1986-1987

Enregistré le 11/5/87

le 7/7/87

INTRODUCTION

Le Centre d'Etudes linguistiques et historiques par tradition orale de Niamey, créé avec l'aide de l'U.N.E.S.C.O., et dans le cadre du projet d'Histoire Générale de l'Afrique, est le plus ancien centre régional des traditions orales et des langues africaines. Il couvrait l'Afrique de l'Ouest, et ses homologues sont, aujourd'hui le C.E.R.D. - O.T.O.L.A. de Yaoundé pour l'Afrique Centrale, et l'E.A.C.R.O.T.A.N.A.L. pour l'Afrique Orientale.

L'Etablissement du centre s'est opéré en trois phases :

- originellement, il fut créé à la suite d'un accord entre le Gouvernement du Niger et l'U.N.E.S.C.O. Il fut, à cette période, un centre régional de documentation pour la tradition orale (C.R.D.T.O.). Il avait pour tâche, dans le cadre du projet U.N.E.S.C.O. d'Histoire Générale de l'Afrique, d'assurer la collecte, la préservation et la publication des traditions orales communes aux Etats de l'Afrique occidentale. Il fut chargé à cet effet de l'exécution du plan régional coordonné de recherche sur la tradition orale, dit "Plan de Ouagadougou" adopté en 1968.
- En juin-juillet 1972, une réunion ministérielle eut lieu à Niamey pour adopter un accord relatif à la création d'un centre Régional de Documentation pour la Tradition orale. Ce centre devait desservir les pays suivants : Bénin, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Haute Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Neuf des pays mentionnés ci-dessus ont participé à la réunion tandis que les autres envoyèrent des messages de solidarité. Après avoir rappelé les résolutions 3.324 et 3.312 (a) des 13e et 16e sessions de la conférence générale de l'U.N.E.S.C.O, relatives à l'Histoire Générale de l'Afrique et à la promotion des langues et cultures Africaines, les participants, désireux d'encourager la coopération scientifique internationale, ont convenu de créer un centre de documentation pour la tradition orale à Niamey, Niger.

- Enfin, en 1974, le centre a été intégré à l'O.U.A., en application de la résolution n° CM/RES 322 (XXII) sous le nom de centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par tradition orale de l'organisation de l'Unité Africaine, C.E.L.T.H.O./O.U.A.
-

Pourquoi la création d'un tel centre, puis son rattachement à l'O.U.A.?

Dans son livre sur l'organisation de l'Unité Africaine (1), Edouard Jouve rappelle que depuis quelques années, l'O.U.A. a placé les problèmes culturels au premier plan de ses préoccupations ; c'est ainsi qu'en 1976, elle a adopté à Port Louis, la charte culturelle de l'Afrique et en 1979, une convention portant établissement d'une Agence Panafricaine d'information, elle peut porter à son actif de nombreuses activités relatives à la culture et le soutien apporté à certaines opérations : festival mondial des arts Nègres de 1965, manifeste culturel panafricain d'Alger en 1969, participation en collaboration avec l'U.N.E.S.C.O., à l'organisation de la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles à Accra, du 27 octobre au 6 novembre 1975.

La Charte culturelle de l'Afrique adoptée à Port-Louis, le 5 juillet 1976, établit de manière explicite la "situation" culturelle de l'Afrique et recommande la poursuite d'un certain nombre d'objectifs.

Le postulat qui s'impose est celui de la domination culturelle de l'Afrique : "la domination, sur le plan culturel, a entraîné la dépersonnalisation d'une partie des peuples Africains, falsifié leur histoire, systématiquement dénigré et combattu les valeurs Africaines, tenté de remplacer progressivement et officiellement leurs langues par celle du colonisateur"(2)

Deux objectifs fondamentaux sont alors mis en avant pour faire face à cette situation : d'une part, "les Etats Africains reconnaissent l'impérieuse nécessité de développer les langues Africaines qui doivent assurer leur promotion culturelle et accélérer leur développement économique et social", d'autre part, "ils devront prendre les dispositions pour mettre fin au pillage des biens culturels et obtenir que ces biens culturels, notamment les archives, les objets d'art et d'archéologie, dont l'Afrique a été spoliée, lui soient restitués" (art. 28).

"Un colonialisme qui réussit, fait sous lui le vide de la spécificité locale" (3).

C'est pour répondre à ce but "du vide de la spécificité locale" qu'il était apparu comme indispensable la création de centres tels que le C.E.L.H.T.O et la mobilisation des Etats Africains sur ce que l'on pourrait nommer le front de la culture.

Le centre met en exécution les idéaux et les objectifs culturels de l'O.U.A. et les principes fondamentaux de la Charte Culturelle de l'Afrique : il dessert dix huit Etats membres : BENIN, CAMEROUN, CAP VERT, COTE D'IVOIRE, GAMBIE, GHANA, GUINEE, GUINEE-BISSAU, HAUTE-VOLTA, LIBERIA, MALI, MAURITANIE, NIGER, NIGERIA, SENEGAL, SIERRA-LEONE, TCHAD, TOGO.

(1) Edmon Jouve "L'organisation de l'unité Africaine".
P.U.F. 1984 P.205-206

(2) Voir Edmon Jouve op. cit. P.206

(3) Louis-Jean Calvet : Linguistique et Colonialisme - petit traité de glottophragie - Pajot 1974.

De ce qui précède, il apparaît nécessaire pour bien "découvrir" le CELTHO, d'en faire dans une première partie la Socio-Histoire, pour souligner en quoi sa création constituait une réponse nécessaire à un discours et/ou une pratique coloniale sur l'Histoire et la Culture du continent Africain.

Ceci étant posé, il convient dans une seconde partie, de voir comment en s'emparant des acquis de la science, le C.E.L.T.H.O. tente de réussir à réhabiliter l'Histoire du continent : nous nous intéresserons alors au fonctionnement, à ses méthodes de travail, à la problématique générale de la tradition orale.

I - GENESE ET SOCIO-HISTOIRE DU C.E.L.T.H.O.

Quelle était, en effet, la position du colonialisme sur les questions de l'histoire, de la culture, des traditions et coutumes, en un mot des civilisations Africaines ?

I-A- "Le but du vide de la spécificité locale"

Louis-Jean Calvet (4) s'interroge dès l'introduction de son ouvrage "Linguistique et Colonialisme" sur les rapports entre une science humaine et le colonialisme, on verra nous dit-il au centre de son ouvrage, la postulation d'une double relation entre celle là et celui-ci : une relation de production partielle, au plan idéologique, et une relation de description car précise-t-il, les sciences humaines sont enfermées dans un carcan séculier "qu'elles le veulent ou non (et bien souvent elles ne le veulent pas ou feignent de ne pas le vouloir), elles parlent de nous, de nos conflits, de nos luttes ; et la traduction qu'elles en donnent est souvent qu'elles le veulent ou non (mais ici, elles l'admettent plus facilement), utilisée au profit de certains, dans ces conflits, dans ces luttes. "Il ne s'agit pas bien entendu, sauf exceptions marginales, de déviations volontaires, nous ne vivons apparemment plus à l'époque de N. Marr, les choses sont plus subtiles aujourd'hui, et elles n'en sont que plus dangereuses."

"Le point de vue dit baussure créé l'objet", ce qui reviendrait à dire que l'homme regarde le monde qui l'entoure et en donne une interprétation idéologique, qui se réinsère aussitôt dans sa pratique sociale, justifiée par elle et la justifiant.

La Théorisation de la supériorité de certains peuples sur d'autres, a eu pour corollaire la justification de l'entreprise coloniale. Ainsi, nous apprend Louis-Jean Calvet, il a bel et bien existé une théorie de la langue en rapport avec le colonialisme et cela ne doit point nous étonner : "la façon dont on analyse l'ensemble des langues et les rapports qu'elles entretiennent est profondément déterminé par l'organisation du sein de laquelle on écrit et par les conflits qui opposent la communauté de l'écrivain à d'autres communautés ; les langues sont au pouvoir politique ou ne sont pas des langues."

Maurice Honis a noté le lien entre théorie linguistique et pratique coloniale : "Ainsi s'est incrustée l'idée de langues primitives dans leurs structures et élémentaires dans leurs virtualités."

(4) Louis-Jean Calvet "Linguistique et colonialisme" - Essai de glottologie
Ed. Payot

Deux dogmes essentiels ont prévalu selon Louis-Jean Calvet dans le rapport que le colonialisme a entretenu avec la question des langues Africaines : le premier dogme est celui selon lequel les colonisés ont tout à gagner en apprenant la langue du colon qui les introduira à la civilisation, au monde moderne, le second stipule que, de toutes façons, les langues indigènes seraient incapables de remplir cette fonction, incapables de véhiculer des notions modernes, des concepts scientifiques, incapables d'être des langues d'enseignement, de culture ou de recherche.

L'idéologie dispose en outre, d'un autre argument : ces langues sont des sous langues parce qu'elles ne sont pas écrites, "l'assertion fait aujourd'hui sourire n'importe quel linguiste, mais elle est si profondément ancrée dans le sens commun qu'il nous faut prendre le temps de la réfuter. Cette absence d'écriture n'est bien entendu pas liée à une absence de civilisation, comme on se plaît généralement à le prétendre. Tout au contraire, une forme originale de civilisation s'est développée à partir de ces conditions concrètes, celles que Maurice Honis baptise civilisation de l'oralité."

"C'est un préjugé, dit Claude Hagège, d'après quoi les langues sans tradition écrite sont fluctuantes et informes. Ce préjugé ne pouvait qu'être accrédité par les pauvres récits de missionnaires dépourvus de compétences linguistiques et incapables de percevoir la savante complexité et la continuité historique de nombreuses langues d'oralité."

Mais, comme le souligne Louis-Jean Calvet, "l'ablation des langues locales, des cultures locales" présuppose une culture et une langue de remplacement : c'est le mythe de l'assimilation.

-B- La création du C.E.L.H.T.O. comme une des réponses à la situation coloniale

1. Naissance du C.E.L.H.T.O.

Il faut rappeler que la définition et la mise en oeuvre d'un programme de développement des cultures Africaines ont commencé dès l'adhésion des Etats Africains à l'U.N.E.S.C.O.

En 1962, la douzième session de la conférence générale a décidé de mettre en oeuvre : "pendant l'exercice 1965-1966, un plan organique de la collaboration culturelle avec l'Afrique portant sur les principaux aspects de l'étude, de la conservation et du développement des civilisations Africaines ainsi que sur les échanges culturels entre l'Afrique et les autres continents."

Ce plan a été préparé dès 1964, en consultation avec les Etats Membres intéressés et mis au point à l'occasion de réunions internationales d'experts tenues à l'Université d'Ibadan (Nigéria) en décembre 1964 et à l'Université de Legon (Accra) en avril 1965. Conformément aux directives de ce plan, les programmes d'études des cultures Africaines se sont développées depuis lors dans les trois domaines prioritaires de l'Histoire Africaine, de langues Africaines et de la tradition orale.

Ainsi, dès 1971, était élaboré et mis en oeuvre le projet de l'Histoire Générale de l'Afrique qui est entré en 1971 dans la phase finale de rédaction ; quant au programme relatif aux langues Africaines, celui-ci a reçu une impulsion décisive en 1965, à la 70ème session du conseil exécutif, qui a tiré la conclusion suivante :

"Les Etats d'Afrique reconnaissent aujourd'hui, comme une de leurs responsabilités primordiales, la nécessité d'étendre, dans les plus brefs délais et à l'ensemble de leurs peuples, une éducation leur permettant de participer à la vie nationale. Or, de grandes masses de la population, surtout dans les régions éloignées des centres urbains, resteront en dehors ou superficiellement touchées par ce mouvement aussi longtemps que l'éducation, à commencer par l'alphabétisation, ne leur sera pas apportée dans leur langue maternelle. Celle-ci, leur permet d'assimiler les notions d'un enseignement fondamental sans avoir à assumer en même temps l'effort considérable que représente l'apprentissage d'une langue étrangère dont le vocabulaire et les structures grammaticales sont radicalement différentes. Les campagnes d'alphabétisation des adultes peuvent se réduire aux seuls aspects opérationnels des techniques sur les réalités de la vie Africaine dont les langues nationales sont un aspect essentiel."

Le secrétariat a alors entrepris de mettre en oeuvre, un ensemble d'activités qui devraient aboutir à :

- l'uniformisation de la transcription de certaines langues officiellement choisies par les Etats membres intéressés comme moyens d'alphabétisation et d'enseignement ; la principale étape en a été l'élaboration par un groupe d'experts réuni à Bamako en 1966 d'une transcription normalisée pour le Haoussa, les langues Mandé et notamment le Bambara, le Peulh, le Songhay-Djerma et le Tamasheq.
 - l'élaboration et la publication de manuels de lecture en Haoussa, Fow, Peul, Songhay et Tamasheq ; de grammaires élémentaires bambara et Fow ; de lexiques Bambara, Fow, Haoussa, Lingala, Mornokutuba, Peul et Tamasheq.
-

- la mise au point d'un programme régional coordonné de recherches sur la tradition orale à l'occasion notamment d'une réunion d'experts tenue à Ouagadougou (Haute-Volta) en juillet-août 1968 ;
- l'aide à la création d'un centre régional de documentation et de recherches pour la tradition orale, établi à Niamey en 1968 ;
- l'extension à l'ensemble de l'Afrique des programmes relatifs à la promotion des langues Africaines et à la collecte des traditions orales, marquées par les projets issus de la réunion de Yaoundé en ce qui concerne notamment l'Afrique Centrale, et de celle de Dar-Es-Salam pour l'Afrique Orientale et pour la mise en perspective de l'ensemble du programme à l'échelle du continent Africain ;
- la publication d'oeuvres représentatives de la culture Africaine établies d'après la tradition orale avec le texte original en langue Africaine et la traduction Française ou Anglaise en regard ;
- la préparation et la diffusion d'un questionnaire linguistique afin de déterminer avec précision le statut officiel que chaque Etat Africain reconnaît aux langues de son pays, ainsi que les ressources qu'il affecte à la mise en oeuvre d'une politique de promotion et d'utilisation de ces langues en matières d'alphabétisation, d'éducation et de vie culturelle ;
- un aperçu général sur les problèmes, méthodes et résultats de la collecte des traditions orales dans diverses régions d'Afrique. Cet ouvrage collectif, intitulé "la tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'Histoire Africaine" a été publié par le centre régional de Niamey avec l'aide de l'U.N.E.S.C.O.

Comme nous l'avons souligné dans notre introduction, le projet de l'U.N.E.S.C.O. de rédaction d'une Histoire Générale de l'Afrique donna lieu à une série de réunions internationales d'experts (Abidjan 1964, Niamey 1967, Ouagadougou 1968) elles recommandèrent la création en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe de centre de recherche et de documentation pour la tradition orale.

Un accord signé en juillet 1968 par le Gouvernement du Niger et l'U.N.E.S.C.O. consacra l'existence juridique au centre régional de documentation sur la tradition orale C.R.D.T.O. ; il est le premier des quatre centres régionaux de recherche et de documentation dont la création a été recommandée dans le cadre de la rédaction d'une Histoire Générale de l'Afrique.

Cependant, au lieu d'en faire une extension du centre Nigérien de recherche en sciences Humaines, le Niger prit les mesures suivantes :

- édification et équipement d'un centre nouveau disposant de moyens en personnel, matériel et ressources financières propres ;
- lutte pour la reconnaissance du centre et la définition de sa personnalité juridique ;
- organisation de la coopération culturelle régionale et internationale à partir du centre.

C'est ainsi que la réunion des directeurs (Niamey, juillet 1970) lui a fixé les objectifs suivants :

- coordonner les projets régionaux et assurer la liaison avec les institutions nationales de recherche ;
- développer la coopération entre les institutions nationales de recherche intéressées par l'exécution du plan de Ouagadougou ;
- prendre les mesures nécessaires pour :
 - . faciliter l'exécution des recherches scientifiques dans le domaine de la tradition orale,
 - . assurer la formation du personnel approprié (transcripteurs, techniciens du son et de l'image),
 - . équiper les centres nationaux des moyens techniques adéquats,
 - . développer les moyens de collecte, d'étude, de conservation, de préservation et de diffusion des traditions orales.

En 1974, le centre est intégré à l'O.U.A. L'objectif essentiel du centre est de coordonner et d'animer :

- la collecte, l'étude et l'exploitation des traditions orales,
 - les activités relatives à la promotion des langues Africaines;
 - la recherche sur les cultures Africaines.
-

Les principaux documents qui précisent le cadre, les axes essentiels, et l'évolution du centre sont les suivants :

- Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues Africaines comme véhicules de culture et instruments d'Education permanente (U.N.E.S.C.O., 1972)

- . Rapport final d'Africacult (Accra, 1975)
- . Charte culturelle de l'Afrique (O.U.A., 1976)
- . Colloque Festae 77 (Lagos, 1977)
- . Plan d'action de Lagos (O.U.A., 1980)

En effet, la 17ème session de la Conférence Générale de l'U.N.E.S.C.O. (Paris, octobre-novembre 1972) a adopté à l'unanimité le plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues Africaines comme instruments de culture, de développement culturel et d'éducation.

Le Plan décennal est l'aboutissement logique de nombreuses réunions d'experts sur l'Histoire Africaine et sur l'utilisation de langues maternelles dans l'alphabétisation en particulier.

Parmi les réunions portant sur l'Histoire, il y eut, celles qui ont été organisées à LAGOS (C.C.T.A./C.S.A., 1962), ABDIJAN (1966), NIAMEY (1967) TOMBOUCTOU (1967) et OUAGADOUGOU (1968).

Les réunions relatives à l'utilisation des langues Africaines ont eu lieu à IBADAN (1964), à ACCRA (1965), à BAMAKO (1966), YAOUNDE (1970) et DAR ES SALAM (1971). Les résultats de toutes ces réunions ont été publiés dans un document intitulé "Problématique sur la culture Africaine".

Le plan décennal est la charte constitutive de l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines, il s'ordonne comme suit :

- I- Nécessité et émergence d'un plan décennal en vue de la promotion des traditions orales et des langues Africaines pour l'Afrique,
- II- Les objectifs et les principaux axes du plan décennal,
- III- Les Modalités de réalisation du plan décennal dans le cadre de la coopération culturelle internationale.

Ce projet a été préparé conformément à la décision prise par la conférence générale à sa seizième session, selon laquelle :

"Un programme décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues Africaines sera élaboré en 1971-1972 et présenté à la prochaine session de la conférence générale."

Le document se proposait alors de dégager d'abord des principes et des critères en vu d'établir des priorités pour une action systématique, en outre, il devait favoriser une action conjointe qui mettrait en oeuvre trois facteurs principaux : en premier lieu, appuyer les initiatives, répartir de façon mieux avisée et plus sélective en fonction de nécessités nouvelles, l'aide existante déjà sous différentes formes ; enfin, assurer de façon plus méthodique que dans le passé, les apports intellectuels, scientifiques, techniques et matériels de l'organisation internationale.

2. Ressources

En tant que bureau régional, le C.E.L.H.T.O. est intégralement pris en charge par l'O.U.A.. Son budget a connu une croissance très régulière de 253.129 dollars en 1977-78, il passe à 546.073 dollars en 1981-82 pour atteindre 618.700 dollars pour l'exercice en cours (1er juillet 1986-31 mai 1987). Cela lui a permis de réaliser une partie du programme élaboré en 1978 par les représentants des Etats membres.

Deux organisations internationales lui apportent un soutien essentiel : l'U.N.E.S.C.O. fournit au centre de l'équipement, des crédits de recherche et surtout signe des contrats pour la traduction en Haoussa de la version abrégée de l'Histoire Générale de l'Afrique.

L'Agence Culturelle et de Coopération Technique apporte une aide en fourniture d'équipement, octroie des crédits de recherche et de publication, ainsi que la signature de contrats de coordination, il faut souligner qu'à plusieurs occasions, l'A.C.C.T. a pris en charge les frais de transport et de séjour pour permettre au C.E.L.H.T.O. d'assister à des réunions importantes. Nous reviendrons plus loin sur les détails budgétaires du C.E.L.H.T.O.

3. Organisation

Le Centre de Niamey est dirigé par un Directeur, assisté d'un Directeur Adjoint.

L'organisation actuelle comprend :

- le service administratif
- le service de traduction
- le service scientifique (Unité d'Histoire, Unité de Linguistique)
- le service de documentation

Les services administratifs sont assurés par le Directeur et le personnel suivant :

- comptable
- aide-comptable
- documentaliste
- traducteur
- secrétaire bilingue
- secrétaire bilingue anglais
- secrétaire du Directeur.

Le centre est dirigé par un Directeur, le service scientifique comprend actuellement deux divisions placées chacune sous la responsabilité d'un chef de Division ; une de linguistique, une d'histoire.

Trois chercheurs au moins devraient être prévus par division. Le centre dispose en outre de quatre transcrip-teurs pour les langues Fugulde, Haoussa, Songhay et Tamajaq.

II - METHODES DE TRAVAIL ET PROBLEMATIQUE DE L'HISTOIRE ET DES LANGUES AFRICAINES

-A- Réunions et conférences

Parce que la convocation de réunions en vue d'informer les Etats Membres, de discuter avec des chercheurs engagés dans l'étude de la tradition orale ou de consulter les directeurs des Instituts de recherche constitue l'activité principale du Centre, nous avons choisi de faire un compte-rendu de celles qui nous ont semblé les plus importantes, elles sont au nombre de huit (8), nous les examinerons une par une.

- La réunion des directeurs d'Institutions Nationales de Recherche (Niamey 25-30/9/78)

C'est parce que les programmes régionaux arrêtés en 1968 (Ouagadougou) et 1970 (Niamey) n'ont été que très partiellement exécutés qu'il était apparu nécessaire de convoquer une nouvelle réunion des directeurs d'Institutions Nationales de recherche pour redémarrer sur de nouvelles base.

Plusieurs problèmes communs aux différents pays ont été passés en revue :

- a) le manque de personnel scientifique et technique,
 - b) les difficultés de financement,
 - c) l'absence d'un statut des chercheurs et de personnel de la recherche,
 - d) le manque d'équipement (matériels, véhicules, salles de conservation, etc..)
 - e) le manque de moyens de publications et de diffusion des résultats,
 - f) le manque d'information sur les travaux réalisés dans les autres pays,
 - g) l'absence, dans certains pays, de structures de recherche en tradition orale,
 - h) le pillage du patrimoine culturel et manque de mobilisation et d'Education des masses.
-

Pour les participants à la réunion, ces problèmes se posent parce que les différents gouvernements des pays membres ne semblent pas avoir reconnu, dans la pratique, le rôle de la recherche dans le développement économique, social et culturel de leur pays.

En outre, les différents rapports ont mis l'accent sur les faiblesses du C.E.L.H.T.O., son incapacité à assurer son rôle de coordonnateur, de centralisateur de recherches ; ils ont donc recommandé :

- le renforcement du budget du C.E.L.H.T.O., la nécessité d'augmenter son personnel, et de l'équiper convenablement,
- de doter les institutions de recherche des fonds nécessaires à leur fonctionnement et à la réalisation de leurs programmes,
- de définir le statut du chercheur,
- d'établir un annuaire des chercheurs et savants,
- de favoriser la libre circulation des chercheurs et savants Africains,
- d'établir en commun un certain nombre de laboratoires régionaux (restauration et conservation des objets archéologiques ou d'art, étude des métaux, etc...),
- de demander explicitement au secrétaire général de bien vouloir prendre en considération, dans l'établissement des prochains budgets de l'O.U.A., les besoins du C.E.L.H.T.O., notamment dans les domaines suivants :
 - . personnel scientifique, cadres techniques et administratifs nécessaires à l'exécution du programme régional,
 - . financement du programme régional,
 - . équipement.

Soucieuse de donner plein effet aux objectifs et principes de la Charte culturelle de l'Afrique, la réunion recommande au secrétaire général de l'O.U.A. :

1. de doter le centre de Niamey :

- d'une cellule permanente de traduction
 - d'une équipe de secrétaires bilingues de haut niveau
 - d'une cellule de reproduction (IBM et compospère).
-

2. D'affecter dès le budget 1979/80 des crédits suffisants pour le fonctionnement de Niamey et la réalisation du programme régional.

3. De trouver des sources de financement extra-budgétaires pour l'exécution du programme régional.

4. De convoquer une réunion des ministres Africains de la recherche.

Ayant pris note des efforts déployés par l'U.N.E.S.C.O. en faveur des traditions orales et langues Africaines, la réunion demande au Directeur Général de dégager les ressources nécessaires à l'exécution systématique du plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues Africaines.

Certains projets d'Etudes ont été retenus :

I- Projet Mande-Gouja - Ouest Atlantique

I-1. Description

a) Définition et objectifs :

Collecte des traditions orales dans l'aire Mandé-Gouja au GHANA, LIBERIA, SIERRA LEONE avec extension à la COTE D'IVOIRE, ainsi qu'aux populations de l'Ouest Atlantique.

b) Pays concernés :

Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Sierra Leone.

c) Durée : 4 ans

I.2. Moyens de réalisation :

a) Ressources humaines : 10 chercheurs.

b) Budget global : 100.000 dollars US
annuel : 25.000 dollars US

c) Sources de financement : O.U.A., O.C.A.M., Union pour la mise en valeur du fleuve Marron, U.N.E.S.C.O., A.C.C.T.

II - Projet Touareg - Berbère

II.1. Description :

a) Définition et objectifs :

Collecte des traditions orales en particulier celles concernant "castés" comme les fogrous, les potiers, les travailleurs du cuir.

b) Pays concernés :

Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger.

c) Maître-d'oeuvre : C.E.L.T.H.O.

d) durée : 3 ans

II.2. Moyens de réalisation :

a) Ressources humaines : 7 chercheurs

b) budget global : 30.000 USD annuel : 10.000 USD

c) Sources de financement :

O.U.A. - C.E.L.T.H.O.
U.N.E.S.C.O., A.C.C.T., A.L.E.S.C.O.

III- Projet Kurumbu - Tellem

III.1. Description :

a) Définition et objectifs :

Collecte des traditions orales des maîtres du sol.

b) pays concernés :

Haute-Volta, Mali

c) Maître d'oeuvre : C.E.L.T.H.O.

d) Durée : 3 ans

III.2. Moyens de réalisation

a) Ressources humaines : 5 chercheurs

b) Budget global : 45.000 USD
annuel : 15.000 USD

c) Sources de financement

- O.U.A., C.E.L.H.T.O.
- LIPTAKO - GOURMA
- C.N.R.S. (Paris), Fondation S.C.O.A.

IV - Projet migrations dans le golfe du BENIN

IV.1. Description

a) définition et objectifs

Collecte des traditions orales sur les mouvements migratoires du golfe du Bénin.

b) Pays concernés :

Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Togo.

c) Maître d'oeuvre : C.E.L.H.T.O.

d) Coordination : Bénin

e) durée : 4 ans

IV.2. Moyens de réalisation

a) Ressources humaines :

2 historiens, 2 linguistes, 1 géographe, cartographe, 1 sociologue,
6 chercheurs par pays, soit 30 chercheurs.

b) Budget global : 80.000 dollars US
annuel : 20.000 dollars US

c) Source de financement :

- O.U.A. - C.E.L.H.T.O.
 - C.E.D.A.O. - D.C.A.M.
 - U.N.E.S.C.O. - A.C.C.T.
-

V - Projet Peulh

V.1. Description

a) définition et objectifs :

Poursuite et fin de la collecte des traditions orales peules.

b) pays concernés :

Tous les Etats Membres.

c) Maître d'oeuvre : C.E.L.H.T.O.

d) Durée : 4 ans

e) Planification de l'exécution :

-

V.2. Moyens de réalisation

a) personnel scientifique :

2 chercheurs pour chacun des pays suivants : CAMEROUN, HAUTE-VOLTA, MALI, NIGER, NIGERIA.

1 pour chacun des pays suivants : BENIN, GUINEE, MAURITANIE, SENEGAL, TOGO.

b) budget global : 115.000 dollars US

par phase préparatoire :	45.000 USD
opérationnelle	45.000 USD
finale	25.000 USD

d) Sources de financement :

O.U.A. - C.E.L.H.T.O.
Institutions régionales et internationales
Autres institutions internationales.

VI - Projet répertoire du C.E.L.H.T.O.

VI.1. Description

a) Définition :

Répertoire des chercheurs, des travaux effectués ou en cours et des publications existant dans les pays membres du C.E.L.H.T.O. en matière de tradition orale et de promotion des langues Africaines.

b) objectifs :

- Recensement des chercheurs et des traditionalistes réputés,
- Bilan des études et publications,
- Edition et publication d'un répertoire scientifique dont la confection technique doit présenter à la date de sa publication, un caractère exhaustif mais susceptible d'être périodiquement enrichi et mis à jour.
- Information et documentation pour les chercheurs et les institutions scientifiques dans les Etats Membres et à l'extérieur.

c) Pays concernés :

Tous les états membres.

d) Maître d'oeuvre : C.E.L.H.T.O.

e) Durée : 18 mois

VI.2. Moyens de réalisation

a) Ressources humaines :

- Directeurs des centre nationaux de recherche et toutes les personnes que ceux-ci pourraient désigner pour contribuer à cette opération.
- Cellule opérationnelle contractuelle au siège du C.E.L.H.T.O.
- Un chercheur ad hoc.
- Un documentaliste expert.

b) Budget global : 25.000 USD

c) Sources de financement : O.U.A. - C.E.L.H.T.O.
C.E.D.E.A.O.
Autres Institutions.

VII - Projet cellule d'Impression OFFSET

VII.1. Description

a) Définition et objectifs :

Permettre au C.E.L.H.T.O. d'imprimer, à un prix abordable et avec la cadence et la facilité, les travaux qui lui seront présentés.

b) pays concernés :

Tous les Etats Membres.

c) Date : premier semestre 1979

d) Description :

L'unité comprend :

- Une machine à boules multidisciplinaires, mémoire électronique, et rubans de différentes couleurs.

- Un duplicateur de grande publicité.

- Un matériel de reliure.

VII.2. Moyens de réalisation

a) Budget : 52.000 USD

b) Sources de financement :

O.U.A. - C.E.L.H.T.O.

U.N.E.S.C.O. - A.C.C.T.

Réunion d'experts sur l'harmonisation de l'orthographe de la langue
Hawsa

Cette réunion a été organisée par le C.E.L.H.T.O. conformément aux recommandations des directeurs des Instituts Nationaux de recherche (Niamey, Septembre 1978).

Le Directeur de l'UNESCO et le Secrétaire Général de l'A.C.C.T. avaient été invités à envoyer des observateurs à la réunion, il a été admis comme principe que les discussions auraient lieu en Hawsa et en Anglais.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Harmonisation de l'orthographe

1.1. Les différences actuelles

1.2. Propositions de solutions (avec leurs incidences politiques, économiques, scientifiques et culturelles).

2. Coopération

2.1. Préparation d'ouvrages didactiques et pédagogiques.

2.2. Dictionnaire général du Hawsa.

2.3. Dviers.

3. Traduction de l'Histoire Générale de l'Afrique

Nous retiendrons les points les moins techniques, vu l'orientation de notre travail ; cette réunion a reconnu la nécessité d'adopter la langue aux changements sociaux, politiques et scientifiques dans les régions où elle est utilisée comme langue d'Education, de la culture et de l'économie. Le groupe a insisté pour que la priorité soit accordée aux inventions et que les emprunts ne soient faits qu'en cas de besoin.

Les participants ont mis l'accent sur l'opportunité de la préparation et la publication de textes scolaires à utiliser dans les deux pays; à cette même réunion a été décidé la création d'un comité responsable du dictionnaire et de nommer un Directeur des travaux qui assurera la liaison avec l'UNESCO ; le comité s'appellera "l'Association pour les Publications et les Traductions Hawsa".

Réunion sur le projet Peulh Étendu (7-15 août 1979)

Du 7 au 15 août 1979, s'est déroulé à Niamey la réunion consultative d'experts chargés de déterminer les modalités d'exécution du projet Peulh Étendu.

"L'objectif global est de procéder à la collecte auprès des Fulbes de leurs traditions historiques et culturelles et de leur littérature orale et écrite. Cette collecte aboutira à l'élaboration de textes culturels et historiques et d'ouvrages pédagogiques, tout en donnant une meilleure connaissance des Fulbe et de leur culture" (1).

Au cours de cette réunion, les participants ont mis l'accent sur l'approche méthodologique à suivre : "ils sont convenus que la démarche scientifique, consiste précisément à se départir de la théorie du "courant unique" de la culture à adopter, tel un fil d'Ariane, le principe objectif des différentes cultures présentes dans chaque culture ethnique et/ou nationale".

Réunion sur l'Harmonisation de l'Orthographe du Manden (8-14 nov. 79)

Une mission de spécialistes s'est tenue à Niamey, Niger, du 8 au 14 novembre 1979, en vue de l'harmonisation de l'orthographe et de l'élaboration d'un dictionnaire général du Manden.

Réunion d'experts sur les modalités en Hawsa de l'Histoire Générale de l'Afrique (Niamey 23-25 novembre 1981)

Les experts chargés d'étudier et d'arrêter les modalités de la traduction en Hawsa de la version abrégée de l'Histoire Générale de l'Afrique se sont réunis sur la convocation du C.E.L.H.T.O. et de l'U.N.E.S.C.O. à Niamey du 23 au 25 novembre 1981.; il a été décidé de confier chaque volume à huit personnes.

Réunion de coordination regroupant les centres régionaux et l'Agence de coopération (7-9 mars 1985)

Le directeur du C.E.L.H.T.O. a rappelé l'importance des projets de coopération linguistique, initiés lors de la rencontre internationale de Niamey en février 1984 et à la réalisation desquels ont été mis en place des réseaux entre les pays des différentes régions d'Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Océan Indien et les Caraïbes.

Sur le plan de la coordination régionale, il a été signalé les difficultés rencontrées dans la réalisation des différents projets ; les participants se sont félicités de l'excellent engagement dans les différents projets.

Réunion du groupe de travail pour la traduction de l'Histoire
Générale de l'Afrique en Fulfude (Niamey, 17-21 novembre 1986)

Les experts ont recommandé aux traducteurs l'utilisation exclusive de l'alphabet de Bamako, de veiller à la rectitude de l'orthographe et d'oeuvrer par là à l'unification de la langue.

Il en a outre été décidé, la création d'une société chargée d'Etudes Peulhes.

- B - PRINCIPES DE COLLECTE ET D'ETUDE

Parce que le domaine des traditions orales Africaines couvre une multiplicité de matériaux susceptibles d'une exploitation historique, il convient de systématiser la méthodologie dans ce domaine.

Délimiter le terrain de la tradition orale, en établir une typologie, étudier les problèmes de la mise en forme et de l'analyse de la tradition recueillie, telles sont les premières étapes de cette méthodologie.

Siouldé Laya distingue un certain nombre de types en utilisant plusieurs critères :

I - FORME

Les traditions se présentent sous trois formes essentielles : prose, prose rythmée, poésie chantée ou non.

La forme peut être : libre (conte, épopée, etc.); fixe et stéréotypée (chants rituels, code ésotérique de la royauté rwandaise ; poèmes épiques du Fonta-Djalou appelés asko, etc).

II - FOND

On a tous les genres d'expression littéraire : textes historiques (généalogies, chroniques, récits historiques) ; poèmes épiques, lyriques, pastoraux, contes, fables, devise, devinettes, textes religieux, initiatiques, etc...

III - CONTENU HISTORIQUE

Traditions proprement historiques : généalogies, chroniques.
Traditions d'intérêt limité : contes, chants, théâtre.

IV - PROFONDEUR DE LA CONNAISSANCE

Traditions populaires, traditions érudites, généalogies, histoire détaillée d'une dynastie, d'un peuple, etc. Ces traditions s'apprennent auprès des traditionalistes spécialisés qui tiennent école et constituent une minorité sociale privilégiée : ils appartiennent à des familles princières ou à des familles castées.

(1) La tradition orale - Problématique de l'Histoire Africaine -
Zditée par Siouldé Laya - Centre Régional de documentation pour la
tradition orale - Niamey - Niger 1972 - P19

V - AIRE D'EXTENSION

Il y a les traditions couvrant l'Histoire d'un Village, d'un royaume, d'une région. C'est le cas des traditions relatives aux fondateurs des empires qui ont leur cycle de légendes : cycles de Somri Ali Ber, de Lat Diro, etc...

VI - ORIGINE ET CHRONOLOGIE DES FAITS RELATES

Les traditions peuvent être relatives à des faits anciens, récents ou d'origine étrangère.

D'autre part, si l'on considère le mode d'accès à leur connaissance, on peut distinguer :

- a) les traditions publiques, accessibles à tout le monde et constituant un élément fondamental dans le système d'éducation traditionnelle,
- b) les traditions privées, relatives à des groupes restreints : familles, castes, corporations, classes, etc... on peut ajouter à cette catégorie, les traditions féminines si souvent négligées,
- c) les traditions ésotériques relatives à des groupes restreints et à des groupes d'intérêt, famille, société secrète par exemple.

En fait, écrit Siouldé Laya, il appartient à chaque chercheur de délimiter la typologie en tenant compte de celle du peuple chez qui il travaille, car la méthodologie a également ses contraintes sur le terrain ; l'enquête sur le terrain peut être soit extensive, soit intensive ; la première est faite auprès de chaque village, chaque quartier, chaque lignage ; c'est parce qu'elle exige un grand nombre d'enquêteurs travaillant sous le contrôle d'un chercheur qualifié ; quant à l'enquête intensive, elle est menée auprès d'informateurs qualifiés, traditionalistes ou non et exige une connaissance ethnologique du milieu.

- C - ESQUISSE D'UNE PROBLEMATIQUE GENERALE DE L'HISTOIRE ET DES LANGUES EN AFRIQUE

Sur l'initiative du centre d'Etudes linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) de l'organisation de l'unité Africaine, s'est déroulé à Niamey, du 7 au 11 décembre 1981, un séminaire international sur le thème "Politique culturelle et unité Africaine". Des experts représentant le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Bénin y ont pris part. Un représentant de la Guinée a tenu à effectuer le déplacement et de nombreux chercheurs, homme de culture et scientifiques ont assisté aux travaux et participé aux débats.

Le séminaire a été ouvert le 8 décembre à 9H par le Directeur du Centre en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Information et du Directeur de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines.

Le Directeur a tenu à souligner dès le départ que "ce séminaire s'inscrivait naturellement dans la continuité des étapes déjà franchies par l'OUA dans le domaine d'une orientation des politiques culturelles en vue du renforcement de l'Unité Africaine". L'objectif de ce séminaire selon lui toujours, est d'approfondir la "dialectique unité diversifiée dans la perspective de la nouvelle pédagogie de l'Unité Africaine souhaitée par le colloque de Monrovia sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000."

C'est dans cet esprit que trois grands axes ont été dégagés pour la réflexion des participants :

- 1) Essai de détermination des aires culturelles pour la réflexion des participants.
- 2) Identification des éléments susceptibles de contribuer au renforcement de l'Unité Africaine.
- 3) Eléments d'un programme de recherches et de publications.

Les communications à ce séminaire ont porté sur les sujets suivants :

- les aires culturelles Mandingue et Haoussa : étude comparée : convergence - divergences.
 - les aires culturelles de la Côte d'Ivoire : essai de synthèse à partir de quelques travaux de recherche.
 - problématique de la renaissance culturelle en Afrique : esquisse de quelques préalables.
-

- identification des éléments susceptibles de contribuer au renforcement de l'Unité Africaine.

En ce qui concerne, le premier cas, à savoir "Essai de détermination des aires culturelles", les participants ont "rappelé que l'histoire ancienne de l'Afrique montre que 3000 ans avant J.C. a surgi et rayonné la première grande civilisation Africaine, celle de l'Egypte pharaonique, qui se propagea à l'intérieur du continent vers l'ouest et le sud à travers la civilisation de Mervé et Kouch". C'est par la suite que de grands foyers culturels essaierent aux périodes préhistoriques et historiques, à savoir la civilisation du Niger Sahélien, la civilisation négalithique Sénégalienne, la civilisation d'Ife-Ife et la civilisation du Zimbabwe.

Bien plus tard, le développement du commerce intérieur, l'émergence et l'expansion politique des grands royaumes et empires aux 12^{ème} et 13^{ème} la pénétration Islamique vont contribuer au rapprochement des différents peuples sur le continent consacrant ainsi une parenté profonde entre les peuples, celle-ci apparaissant au niveau des structures économiques et sociales, des systèmes politiques et de la culture en général.

Dés lors, un postulat s'impose pour les participants à ce séminaire, à savoir que la problématique prendra pour axe fondamental, "l'existence de cette parenté entre les peuples Africains comme base objective et subjective facilitant l'unification politique de l'Afrique à partir d'entités sociales, culturelles et humaines historiquement constituées regroupant, sur un espace sous-régional, régional et même continental parfois jusqu'à des dizaines de millions d'hommes."

De ce qui précède, apparaît toute l'importance de la politique culturelle dans le renforcement de l'Unité politique de l'Afrique "qui prouve déjà dans la parenté culturelle des peuples du continent une des ses conditions essentielles de réalisation, d'où l'accent mis sur l'importance des politiques culturelles nationales des divers pays dans la perspective de la réunification politique progressive de l'Afrique."

Le Séminaire a estimé nécessaire "l'approfondissement des enquêtes et recherches pour une détermination plus précise des aires culturelles, pour une connaissance plus approfondie des peuples, de leur économie de leur histoire, de leur pensée, pour savoir exactement ce qui les unit, ce qui les rapproche, ce qui les différencie, et même ce qui les divise, tout cela pour qu'une nouvelle recomposition politico-historique soit génératrice d'une Afrique forte et unie, foyer de nouvelles civilisations".

C'est dans ce cadre que les participants ont discuté deux communications sur l'étude comparative des aires culturelles Mandingue et Haoussa d'une part, la problématique des aires culturelles en Côte d'Ivoire, d'autre part.

L'examen de ces aires culturelles a fait apparaître les problèmes suivants :

- Premièrement, il est apparu comme fondamental pour une approche méthodologique correcte, de faire une Histoire régionale, qui englobe les histoires locales, en permettant effectivement une évaluation unitaire du destin des peuples et le sentiment d'unité historique."

- Deuxièmement, l'étude des migrations intérieures anciennes et des brassages actuels dans leurs aspects sociologiques et historiques, apparaît déterminante pour mieux cerner les effets sur le plan culturel.

- Le troisième problème concerne les critères de détermination de l'aire actuelle elle-même ; pour que cette détermination garantisse les critères de scientificité, "elle ne devrait pas être appréhendée au niveau seulement linguistique bien que celui-ci soit très important et souvent décisif, mais doit intégrer aussi l'Histoire, la Sociologie, la Culture d'une manière globale ; le critère de la langue ne doit pas être exclusif". Les participants ont donc pour cette raison critiqué les méthodes quantitatives fondant arbitrairement l'aire culturelle sur la base d'un taux fixe d'intercompréhension linguistique ; une nette parenté culturelle peut en effet exister, entre deux peuples parlant deux langues différentes.

Ils ont donc retenu d'autres critères pouvant avoir une importance capitale dans la détermination ou la non-détermination d'une aire culturelle :

a) l'environnement et le mode d'existence sociale : la différence dans les conditions naturelles dans le système de production économique qui rythme la vie sociale (agriculture, élevage, pêche ou chasse) peut entraîner au sein d'une même ethnie parlant la même langue des différences sur le plan culturel.

b) l'expérience historique : elle intervient aussi et peut déterminer une parenté culturelle profonde. De même que l'on peut parler la même langue et ne pas avoir la même culture, on peut avoir la même culture mais pas la même langue.

c) l'espace territorial : il est important de considérer dans quelle mesure, à travers la constitution de vastes espaces politiques, la notion de territoire n'a pas prévalu sur cette ethnie dans la constitution des peuples et dans celle de leur conscience culturelle.

d) la pensée : la religion peut également être un facteur entraînant une différence culturelle au sein d'une même ethnie parlant la même langue. Par exemple, les Haoussas musulmans et les Arna paléonégritiques gardant la religion et les pratiques traditionnelles.

e) le sentiment d'appartenance et de parenté culturelle : les participants à la réunion ont estimé qu'il fallait intégrer dans la détermination de l'aire culturelle, le sentiment d'appartenance, de parenté culturelle que les peuples eux-mêmes ressentent les uns à l'égard des autres.

Il a été conclu "que l'aire culturelle ne peut être mécaniquement et séchement déterminée puisqu'elle ne fait que refléter dans ses traits essentiels et dans ses formes plus ou moins cristallisées, la mouvance historique pléni-sécularisé des peuples Africains."

De tout ce qui précède, il a été retenu que pour qu'une aire culturelle soit déterminée, il n'est pas nécessaire que tous les critères ci-dessus existent, l'important est de ne pas ignorer qu'une relation dialectique existe entre ces critères ; "un peut être manquant alors que la relation existe, c'est cela l'essentiel."

En conclusion, les participants, à la fin de leurs travaux, ont donc insisté sur le fait que le renforcement de l'Unité politique de l'Afrique passe par une politique nationale vivante, d'essence scientifique et de masse au niveau de chaque pays considéré ; la politique en renforçant l'unité politique des peuples Africains contribuera sans nul doute à la constitution d'espaces économiques et à l'émergence de cultures nouvelles multinationales.

- D - PERSPECTIVES

Deux documents sont venus s'ajouter à ceux énumérés au début du rapport. La déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement sur les aspects culturels du Plan d'Action de Lagos, adoptée en juillet 1985 à Addis Abéba, tout en précisant les domaines dans lesquels les programmes intégrés doivent être établis, réaffirme que l'OUA doit devenir "un pôle de convergence des initiatives sous-régionales de coopération culturelle, scientifique et technique pour le développement." La conférence des Ministres Africains de la Culture, tenue en Avril 1986 à Port-Louis, Ile Maurice, a, entre autres, examiné la situation des diverses institutions régionales et sous-régionales et élaboré un programme d'action.

Selon le Directeur Général du CELHTO, il faut que le centre soit polyvalent, en s'intéressant plus activement aux problèmes d'éducation, culture, communication, science et technologie, c'est-à-dire de développement.

En outre, pour faire face à une vocation continentale, il faut que son organigramme soit adapté, son personnel scientifique renforcé et ses moyens financiers renforcés pour la recherche, les réunions et les publications.

Enfin, comme le souligne le rapport établi par Siouldé Laya (D.G.) en août 1986 à Bamako, la révision des procédures d'élaboration et d'évaluation du programme du centre est inévitable : il devra renforcer la coopération avec les institutions Africaines compétentes et les organisations internationales concernées.

En tout cas, l'efficacité du centre de Niamey dépendra en grande partie de l'avenir des centres régionaux de l'Afrique Australe, de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Orientale.

En attendant, le secrétariat général de l'OUA a décidé de faire convoquer par le CELHTO une réunion de concertation entre les institutions Africaines s'occupant de traditions orales, cultures et langues, c'est-à-dire : ALECSO, CERDOTOLA, CILIBA, EACROTANAL, ICA, etc...

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1987

Les institutions specialisees de l'OUA le CELHTO

Abderahamane hassane Mayaki

Abderahamane hassane Mayaki

<http://archives.au.int/handle/123456789/1689>

Downloaded from African Union Common Repository